

La Première Dame du Bénin, Madame **Claudine TALON**, a pris part à la réunion de haut niveau sur le VIH-SIDA organisée par l'Assemblée Générale des Nations Unies, qui s'est tenue du 08 au 10 juin 2016 à New York.

Dans son discours prononcé lors de la Conférence de l'Organisation des Premières Dames d'Afrique, la Première Dame du Bénin a dévoilé son ambition d'œuvrer pour l'amélioration des conditions de vie des enfants déshérités et malnutris. Aussi, précise-t-elle, un accent particulier sera mis sur la santé des enfants et la lutte contre le mariage précoce.

Pour réaliser son ambition, la Première Dame a annoncé la création prochaine d'une Fondation qui s'occupera de tous les cas sociaux.



Madame Claudine TALON, Première Dame du Bénin

## **Discours de la Première Dame du Bénin, Madame Claudine TALON**

Monsieur le Directeur Exécutif de L'ONUSIDA,  
Chers partenaires,  
Distingués Invités,  
Mesdames et Messieurs.

C'est un réel plaisir et un honneur pour moi d'être parmi vous et de représenter mon pays le Bénin à cette session. C'est la première fois je participe à une réunion de l'Organisation des Premières Dames d'Afrique de lutte contre le Sida.

J'ai suivi avec beaucoup d'attention et d'intérêt toutes les thématiques qui ont été développées avec expertise au cours de ce forum. Il nous faut continuer à apporter des réponses de plus en plus pertinentes et innovantes pour éradiquer le fléau qu'est le VIH-SIDA qui n'épargne ni les adultes, ni les adolescents et qui frappe aussi les nouveaux-nés.

Au Bénin, le taux de transmission résiduelle de la mère à l'enfant est aujourd'hui de 7,62%, soit une baisse de moitié par rapport à 2008. Toutefois, malgré les progrès réalisés, nous devons redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs 90-90-90. Je m'engage donc à apporter une contribution de qualité aux actions menées par notre organisation dans ce sens.

Je saisis la présente occasion pour vous annoncer que j'ai initié la création d'une Fondation qui va se consacrer entre autres à la santé de la mère et de l'enfant, tout en se penchant sur la situation des adolescents et des jeunes de mon pays.

Dans ce cadre, afin de réduire davantage le taux de transmission du VIH-SIDA, je mettrai en place un système de primes pour les départements du Bénin qui feront des progrès substantiels dans le dépistage pendant la grossesse. J'encouragerai également le dépistage systématique des enfants présentant des signes de malnutrition.

S'agissant de la santé sexuelle des adolescents et des jeunes, je soutiendrai la mise en place des centres socio-éducatifs utilisant les technologies de l'information et de la communication pour offrir de manière conviviale et efficace des services d'écoute et de conseils permettant d'éviter les comportements à risque face au VIH-SIDA.

Je tiens également à mettre l'accent sur le mariage des enfants, cette pratique faisant augmenter le risque d'infection par le VIH chez les filles, hypothéquant ainsi leur santé, leur éducation, en un mot leur avenir.

Mesdames et Messieurs, soyez rassurés que je m'investirai dans des campagnes de sensibilisation contre cette violation des droits fondamentaux de l'enfant.

Dans le cadre des services intégrés plus particulièrement sur les adolescentes, nous avons lancé le 20 mai dernier au Bénin, un programme de vaccination contre le virus du papillome humain en partenariat avec l'Organisation Mondiale de la Santé et le Ministère de la santé. Plus de 13.000 filles de 9 à 13 ans ont été vaccinées à ce jour.

Je voudrais conclure en vous exprimant ma profonde gratitude pour l'accueil que vous m'avez réservé au sein de l'association. Je reste persuadée que tous ensemble, nous ferons avancer la cause des plus vulnérables et que nous travaillerons efficacement à l'éradication du VIH-SIDA en Afrique.

Je vous remercie pour votre attention.